

- Président d'honneur-fondateur : Michel SEMENTERY †
- Président : Alain BREGIROUX
president@cghml.fr
- Vice-président : Joël AUBAILLY
- Trésorière : Colette BODARD
tresorier@cghml.fr
- Trésorière adjointe : Annie REGNIER
- Secrétaire / déléguée de la Creuse : Christiane MARTINET
secrtaire@cghml.fr
- Délégué de la Corrèze : ...
correze@cghml.fr
- Délégué de la Haute-Vienne : ...
haute-vienne@cghml.fr

- Déléguée de la région lyonnaise : Brigitte CALOO assistée de Roland CARRIER
lyon@cghml.fr

- Délégué de l'Île-de-France : Joël AUBAILLY assisté de Monique SASSATELLI, Frédéric ROYER, Alain PÉREL.
idf@cghml.fr

- Informatique : Alain BREGIROUX
cghml@cghml.fr
- Administrateur auprès de la FFG : Alain PÉREL

Responsables

- Soutien aux adhérents : Annie REGNIER et Monique SASSATELLI
- Héraldique : Daniel JEAN
- Relevés 19 : Alain LANSADE
- Relevés 23 : Evelyne BREGIROUX
- Relevés 87 : Alain LANSADE

D'onte ses

- Directeur de publication :
- 1984-2009 : Joël AUBAILLY
 - 2009-2020 : Jean-Jacques MAURIAT
 - depuis 2021 : Alain PÉREL
bulletin@cghml.fr

Responsable de la Lettre trimestrielle :

- Joël AUBAILLY
lettre@cghml.fr

Refonte des statuts et règlement intérieur : Roland CARRIER

Administrateurs : Gilles BARELAUD, Daniel DROUARD, François FOUGEROL, Marie-Thérèse GANDOIS, Diane MAURIAT, Pascal SOULA.

Cotisation 2022

- Cotisation annuelle seule : 28 €
- Abonnement à la revue D'ONTE SES : 28 €
- Supplément routage hors métropole : 10 €
- Formule DUO (adh° et abon°) : 50 €
- Cotisation de soutien : au-delà de 40 € (chèque à l'ordre de Cghml)

- Courriel : cghml@cghml.fr
- Sites internet : www.cghml.fr
www.boutique.cghml.fr - www.filiatheque.fr

Imprimerie SOTIPLAN
87000 LIMOGES
ISSN 2116-1437

N°48 - DÉCEMBRE 2021 - 43^e ANNÉE

SOMMAIRE

ÉDITO P.1

LA VIE DES
ANTENNES P.2

HÉRALDIQUE P.5

LES SOURCES
DU CHERCHEUR P.7

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE P.8-10

AGENDA

du Cghml

54, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
05 55 33 43 12
cghml@cghml.fr
www.cghml.fr

Horaires d'ouverture
les lundis, mercredis et
vendredis de
13h30 à 17h30



Retrouvez-nous sur
le stand virtuel de la FFG
www.france-genealogie.org

Rencontres généalogiques
à Désertines (Allier)
le 5 mars 2022

Rencontres généalogiques
à Evaux-les-Bains (Creuse)
le 30 avril 2022

Salon de généalogie
Mairie du 15^e arr. à Paris
du 16 au 19 mars 2022

Hommage à Michel Sementery



C'était en mars 1979, je ne me souviens plus du jour du mois, mais c'était un samedi après-midi au Buffet de la Gare de Lyon, ma première rencontre « de visu » avec Michel.

J'avais commencé ma généalogie en 1977, et quelque temps après, j'apprenais l'existence d'associations régionales de généalogie, appelées généralement Centre ou Cercle de Généalogie de ... (telle région ou tel département), et en particulier, que quelqu'un avait lancé l'idée d'en créer une couvrant le Limousin. J'ai contacté cette personne (c'était Michel Teillard d'Eyry, qui venait de fonder le Cercle Généalogique et Héraldique d'Auvergne) qui m'a dit que l'idée avait été reprise par quelqu'un que je pouvais contacter sans problème. C'était Michel Sementery. Au téléphone, il me dit que pour concrétiser l'idée, il organisait une réunion des personnes intéressées et il m'a demandé si je souhaitais y participer. J'ai accepté.

C'était la réunion (historique pour notre Association) du Buffet de la Gare de Lyon.

Nous étions, dans mon souvenir, une douzaine de personnes, se connaissant peu ou pas, et nous avons pu mettre les bases d'une nouvelle association de généalogie. à l'issue de cette réunion, Michel m'a demandé si je serais d'accord pour être administrateur quand l'association serait constituée. Et j'ai accepté dans l'ignorance complète de ce que cela impliquait. Le CGHHML était officiellement créé en mai 1979.

Cela, c'est l'Histoire. Ensuite, il y a eu le travail avec Michel.

Pendant plus de 40 ans, nous avons travaillé ensemble, nous nous sommesentraîdés, j'ai bénéficié de ses conseils. Et aussi, il m'a littéralement forcé à dépasser le cadre de ma généalogie personnelle et de mes activités pour le Cercle et à réaliser des travaux personnels. Grâce à lui, je suis entré dans le monde des auteurs publiés.

Travailler avec Michel, c'était être encouragé et stimulé en permanence. Avec Michel, on ne baissait jamais les bras.

Avec Michel, on oubliait les moments difficiles et on repartait.

Avec Michel, on travaillait en équipe. Il savait réunir les individualités pour en faire une collectivité.

Michel a fait du CGHHML et ensuite de la Fédération Française de Généalogie de magnifiques outils au service de la généalogie et des généalogistes.

Un dernier mot. Nous avons tous les deux un caractère plutôt réservé, et nous ne nous sommes jamais tutoyés.

Joël Aubailly

Au revoir Patrick



Le 3 décembre 2021, quelques amoureux de généalogie rendaient un dernier hommage à l'église Saint-Lubin de Rambouillet (78) à Patrick RENAUDIE. Âgé de 70 ans, il avait mené durant 7 ans de rudes combats contre cette terrible maladie qui fait toujours des ravages.

Grande tristesse, immense émotion, même le ciel pleurait avec les nombreux présents !

Entre deux prières, je revoyais Patrick quand il m'a succédé à l'antenne parisienne du Cercle. Nous avons aussi déménagé nos archives de la rue de Turbigo à Paris à la Fédération française de généalogie à Pantin. Puis il a pris sa retraite en Lot et Garonne avec sa femme Liliane, et a alors pris en charge l'antenne corrézienne. Tous les deux, ils nous ont concocté des assemblées générales merveilleuses en Corrèze : Meymac, Donzenac, Beaulieu-sur-Dordogne, Pompadour et la dernière, prévue à Bort-les-Orgues, qui a du être annulée à cause du confinement. Jusqu'au bout, il aura été courageux, optimiste, chaleureux, privilégiant le partage, et organisateur de talent. Patrick : « Si tu rencontres Michel SEMENTERY, organisez-nous de belles cousinades ! » Merci

Monique Sassatelli

La vie des antennes...

Antenne de Paris

Un grave contre temps nous a contraints à annuler la réunion prévue le 4 décembre 2021 à la Fédération. Une grande fuite de gaz a obligé à fermer toute la tour Essor pour plusieurs semaines de travaux.

Nous espérons pouvoir vous proposer une nouvelle date début 2022 pour enfin se rencontrer et échanger.

En attendant, n'oubliez pas de réadhérer !

Bonnes fêtes de fin d'année, bonne santé et à bientôt.

Monique Sassatelli

Antenne de Creuse

Manifestations à venir

- **Désertines** (Allier) : le **dimanche 5 mars 2022** à partir de 10h00 à la Maison de la Culture, espace Gérard Philippe. Cette manifestation est organisée avec l'Antenne de Montluçon d'Allier-Généalogie. Seront présents les Associations travaillant sur les Combrailles.

- **Evaux-les-Bains** (Creuse) : le **samedi 30 avril 2022** de 10h30 à 17h30 dans les locaux de la nouvelle salle culturelle « La Source ». Cette manifestation est organisée avec Evaux, son Histoire et son Patrimoine. Le Cercle du Bourbonnais (CGHB) et Allier Généalogie seront également présents.

Nous disposerons d'une liaison internet et nous pourrons vous présenter nos sites. Nous pourrons aussi vous guider pour faire des recherches dans les ressources en ligne. Présentation de notre nouveau service en ligne : **FILIATHEQUE®**.

Alain Bregiroux

Antenne de Lyon

39 bis rue de Marseille (Société de Lecture), Lyon 7^e.

Contact : lyon@cghml.fr

Chers adhérents et amis,

Le 27 novembre, notre Journée d'Automne a été une réussite et nous sommes heureux de nous être retrouvés (enfin) et d'avoir échangé sur nos familles, nos recherches.

Nous étions 18 présents, qui avons été tout à fait intéressés par l'exposé sur les Recensements que nous a présenté Roland Carrier. Son propos était illustré à l'écran par des exemples pris dans nos familles ou les villages de nos ancêtres. Philippe Monnier, qui connaît bien le sujet, a posé des questions qui ont permis d'approfondir la question.

Ceci nous encourage à poursuivre ces rencontres puisqu'elles semblent convenir à tous et ne pas manquer de sujets à développer. C'est ainsi qu'une Journée de printemps sera programmée fin mars 2022, le samedi 19 mars probablement. Sur le même modèle qu'en novembre : un exposé de 10h30 à 12h, le repas dans un restaurant proche et le retour au local pour échanger et discuter. Un exposé à propos des militaires.

Nous continuons les permanences, en compagnie du CGHAV, chaque troisième mardi de chaque mois. Nous vous donnons donc rendez-vous au local (39 bis rue de Marseille, Lyon 7^e) – pass' sanitaire obligatoire là aussi –

mardi 21 décembre 2021 de 14h30 à 17h

pour consulter à loisir la documentation nombreuse, les relevés et les ouvrages, les anciens numéros du *D'Onté Ses* et de la Revue, de la Lettre trimestrielle aussi. Vous pourrez acquérir sans frais de port les numéros dernièrement parus, les Mémoires de Guerre des Limousins par exemple, sur la guerre de 14-18, ou les Hors-séries, ou les arbres 10 générations (qui ont fait le *buzz* à la réunion de fin novembre).

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion avant janvier, soit en remplissant et postant à Limoges les nouveaux bulletins, ou bien en le faisant depuis le site boutique.cghml.fr et ensuite l'onglet Adhésion. Vous savez que l'année 2022 va permettre au Cercle de se redresser financièrement, à condition que tous ses adhérents se mobilisent pour l'y aider. Si vous souhaitez faire un don, à votre convenance, vous savez qu'il sera défiscalisé.

Christiane Burdin, Roland Carrier
et Brigitte Caloo, Déléguée de l'Antenne de Lyon.

Le mot du président

Un 4^e trimestre éprouvant mais important

• **Éprouvant**, car nous avons perdu 2 membres importants de notre Conseil d'administration... Ils nous manquent déjà.

Michel SEMENTERY nous a quitté le 10 octobre 2021. Il avait 79 ans. Notre président-fondateur va laisser un grand vide, tant il incarnait les valeurs de notre association. Il avait pris un peu de recul vis-à-vis du Cghml lorsqu'il est devenu président de la Fédération Française de Généalogie, mais il n'était jamais très loin du Cghml, toujours prêt à apporter son point de vue et à œuvrer dans l'intérêt de notre Cercle surtout ces derniers mois où l'existence même du Cghml était mise en jeu.

Patrick RENAUDIE nous a quitté le 27 novembre 2021. Adhérent depuis 1999 ; il avait intégré le Conseil d'administration en 2004, l'année où il devint responsable de la Section Région parisienne. Puis en 2007, il avait déménagé dans le Lot-et-Garonne et il avait pris la responsabilité de la Section Corrèze. Depuis 7 ans, il se battait avec courage et dignité contre une terrible maladie qui ne renonce jamais à vous détruire. Il y a 2 ans, il avait accepté d'être à nouveau candidat au renouvellement de son mandat d'administrateur pour m'apporter son soutien au sein du Conseil d'administration. Complice de longue date, toujours de bonne humeur, ses avis m'étaient précieux, nos échanges toujours fructueux...

• **Important**, car nous avons enfin pu nous réunir pour une Assemblée générale, certes réduite à une demi-journée. Mais quel plaisir de se retrouver entre adhérents.

Nous avons également pu discuter de la nouvelle cotisation que vous propose le Bureau.

Vous trouverez le compte rendu de cette AG dans ce bulletin.

2022 sera une année difficile pour notre association. L'aide du Conseil régional s'arrête au 31 décembre 2021. Notre emprunt pour l'achat du local ne se terminera qu'en mars 2023. Il appartiendra au Conseil d'administration de tout faire pour passer l'année qui vient en gérant le mieux possible nos ressources. Une petite lueur d'espoir apparaît avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne. Nous comptons également beaucoup sur votre fidélité.

Avec tout le Conseil d'administration, nous vous souhaitons, malgré les contraintes sanitaires, d'être réuni avec vos parents, enfants, petits-enfants et amis pendant la période des fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos vœux pour 2022.

Alain Bregiroux

Identifiants et mots de passe

Vous avez été quelques-uns à nous faire remonter vos remarques, voire votre mécontentement du fait que le renouvellement de la cotisation n'était plus sur le site que vous connaissiez depuis longtemps (www.cghml.fr), mais sur un nouveau site (www.boutique.cghml.fr) et que cela nécessitait un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe.

Nous sommes vraiment désolés, mais ceci a été fait uniquement dans un souci d'améliorer notre gestion et la sécurisation de notre boutique.

Notre site internet est vieillissant et nous devons installer des programmes sur la partie « vente en ligne » liés à la norme 3DSecure.

Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler de ceci, mais pourtant lorsque vous effectuez des achats en ligne et que vous devez donner un code qui vous est envoyé sur votre téléphone portable, c'est à cause de cette norme.

Installer ces programmes sur notre site

nécessitait une intervention extérieure qui aurait eu un coût important pour nos finances.

Or dans le même temps nous avons pris un logiciel pour faire la gestion de notre association. Ce logiciel, AssoConnect, outre le fait qu'il nous permet de gérer le fichier des adhérents et de faire la comptabilité, nous donne, entre autres, la possibilité d'avoir une boutique en ligne aux normes en vigueur.

Cette solution, qui nous permet une gestion simple, complète et sécurisée pour notre association a un inconvénient. En effet nous sommes contraints d'avoir plusieurs sites internet avec des logiciels différents et chacun a son système d'identification. Voilà pourquoi vous avez plusieurs identifiants, sachant que vous pouvez mettre le même mot de passe.

Le désagrément va s'accroître en début d'année avec le lancement du nouveau service Filiathèque. Si celui-ci est bien hébergé sur

notre serveur, il fonctionne avec un logiciel (Piwigo) qui a sa propre gestion des identifiants et mot de passe.

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer, mais si nous voulons utiliser des logiciels de qualité avec les fonctionnalités que nous souhaitons exploiter pour mettre en place ces nouveaux services au moindre coût (Piwigo est un logiciel *open source* c'est-à-dire qu'il n'est pas payant) nous sommes obligés de procéder ainsi.

Toutefois, nous ferons le maximum au cours de l'année qui vient pour trouver un système où vous n'aurez qu'un identifiant/mot de passe à renseigner pour les 3 sites. Des solutions existent, tant en simplicité d'utilisation qu'au niveau de prix à payer pour ce service, et nous allons les étudier.

Pourboire

Vous avez pu être surpris de voir que la banque qui gère les transactions sur la boutique en ligne vous proposait de régler un pourboire lors de vos achats.

C'est une option qui nous est proposée et que nous avons pris.

Normalement les frais liés à ces transactions (c'est pour toutes les banques à peu près le même montant) correspondent à 1,4% du montant de la vente plus 0,25 € par transaction.

Avec l'option pourboire le Cercle n'a plus aucune charge et vous être libre d'accepter ou de modifier le montant que l'on vous propose. Vous pouvez mettre 0 € si vous le souhaitez.

Quel que soit le montant, aussi minime soit-il, que vous acceptez de payer la banque sera toujours gagnante car nous ne pouvons procéder au transfert de la banque en ligne vers notre banque que tous les 5 jours et pendant ce temps notre argent travaille pour la banque en ligne.

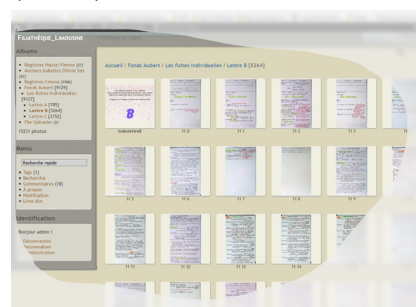
Filiathèque

L'idée de mettre en place un nouveau service tel que *Filiathèque* est née à la suite du don que nous a fait Jacques Martial AUBERT. En effet, cet adhérent de très longue date nous avait fait destinataire de ses archives.

À son décès, ses enfants nous ont remis ce qui représentait toute une vie de recherches méticuleuses dans des documents notariaux sur une zone très vaste du plateau de Millevaches à cheval sur les 3 départements du Limousin.

Il avait reconstitué des généalogies et fait des fiches par individus. Ces fiches bristol, au format A5, manuscrites, souvent recto-verso, sont au nombre de plus 25 000 !

Devant l'impossibilité de retranscrire ces fiches dans une base de données, il a été décidé de les mettre à disposition des adhérents telles quelles après les avoir numérisées.



Gros travail qui est toujours en cours, car il faut numériser ces fiches puis traiter les images une par une.

Il a fallu trouver une solution pour les mettre à disposition. Notre choix s'est porté sur un logiciel open source, c'est-à-dire

un logiciel gratuit mais que nous devons paramétrer et gérer nous-mêmes. Ce logiciel s'appelle Piwigo et est installé sur notre serveur internet.

Il nous permet de créer des albums, des sous-albums et de mettre les photos classées par thèmes.

Il a fallu trouver un nom pour ce service : ce sera FILIATHÈQUE, contraction de FILIATION et de MÉDIATHÈQUE. Ce nom a été déposé à l'INPI pour le compte du Cghml. Nous avons également les noms de domaine filiathèque.fr et .com

Si à l'origine ce nouveau service a été installé pour mettre à disposition

les fiches Aubert, il s'est très vite enrichi de plein d'autres photos : bulletins D'Onté Ses ? depuis le n°1, demandes de cartes d'anciens combattants de 14-18, nécropoles où sont enterrés les Morts pour la France Limousins... mois après mois le contenu va s'étoffer.

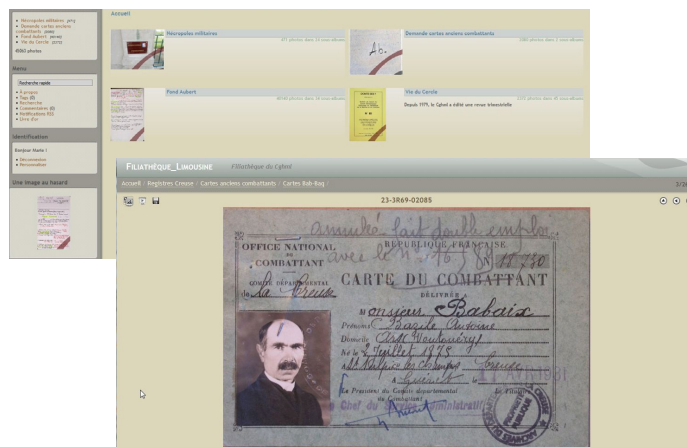
Trimestre après trimestre nous vous tiendrons informés de ces nouveautés dans la Lettre D'Onté Ses ?.

Début janvier, vous allez recevoir un identifiant et un mot de passe pour pouvoir accéder au contenu de Filiathèque (contenu réservé aux adhérents). Vous pourrez, si vous le souhaitez, changer le mot de passe fourni automatiquement par le logiciel et harmoniser (pourquoi pas ?) votre mot de passe pour les différents sites du Cghml.

Nous savons qu'être obligés de s'identifier chaque fois que l'on changera de sites pour consulter soit notre base de données, soit notre Boutique en ligne, soit Filiathèque va entraîner des désagréments.

Nous recherchons activement une solution à moindre coût. Nous avons quelques pistes, mais cela prendra du temps et nous vous demandons d'être patients. Une solution consistait à reporter la mise en service de Filiathèque, mais nous ne l'avons pas retenu, préférant vous offrir ce service tout de suite en l'améliorant au fur et à mesure des remarques que vous nous ferez remonter.

Nous souhaitons que Filiathèque devienne le lieu où chacun pourra déposer les documents qu'il a accumulés durant sa quête d'ancêtres et qui pourraient être partagés avec nos adhérents.



Publications

Publication Creuse

Gartempe (BS 1674-1792, 1313 B – 427 N) 31€

Publications Haute-Vienne

Videix (mariages 1841-1936, 707 actes) 29€

Videix (naissances 1841-1920, 1676 actes) 32€

Videix (décès 1841-1920, 1749 actes) 31€

St-Brice (B 1646-1708, 1671 actes) 31€

St-Brice (B 1709-1770, 1752 actes) 31€

St-Brice (BN 1771-1815, 685 B – 744 N) 31€

St-Brice (S 1669-1792, 2069 actes) 34€

St-Brice (D 1793-1815, 694 actes) 24€

St-Brice (Abr-BN 1646-1815, 4108 B – 744 N) 23€

St-Brice (Abr-SD 1669-1815, 2069 S – 694 D) 20€

Dons d'ouvrages

Ce trimestre, nous avons reçu des dons de la part de familles d'adhérents décédés.

Jean BABY, adhérent n° 250, est décédé en 2019. Sa fille nous a remis les documents qu'il avait accumulés au fil de ses recherches.

Gérard SACHOUX, adhérent n°2274, est décédé en février 2021. Son cousin, Bernard BUISSON, nous a remis les ouvrages de sa bibliothèque qui concernent le Limousin. Cela représente plusieurs cartons de livres qui vont enrichir notre bibliothèque.

Nous remercions sincèrement ces adhérents qui ont pensé à faire profiter notre Cercle des documents qu'ils possédaient.

Héraldique : article n°3

Nous allons reprendre petit à petit les différents chapitres indiqués dans la définition de l'HÉRALDIQUE du premier article, en souhaitant balayer le vocabulaire important et à chaque fois une illustration par un ou deux blasons.

• LES PARTITIONS

Le parti : C'est ce qui sépare le blason par un trait vertical.

- Exemple 1 : Blason de la famille **de BAR** : « Parti au premier de gueules, au croissant tourné d'argent ; accompagné de huit étoiles de même en orle ; au deux, d'or au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'argent ».

- Exemple 2 : Blason **de LORGNE d'IDEVILLE** : « Parti au un échiqueté d'or et de gueules ; au deux d'or, à trois vols de sable en pal. »



BAR (de)



LOGRNE d'IDEVILLE (de)

Le coupé : C'est ce qui sépare le blason en son milieu par un trait horizontal.

- Exemple 3 : Blason de **de LA BAUME-LE-BLANC** : « Coupé de gueules et d'or, au léopard lionné d'argent sur gueules, couronné d'or, et de sable sur or. »

- Exemple 4 : Blason de **HOUTTEVILLE** : « Coupé de sable et d'or. »



LA BAUME-LE-BLANC (de)



HOUTTEVILLE

Le taillé : C'est ce qui sépare le blason par une diagonale partant de l'angle droit du chef pour rejoindre l'angle gauche de la pointe.

- Exemple 5 : Blason famille **MOURRE** : « Taillé d'or et d'azur à la balance à 2 plateaux de l'un en l'autre. »

- Exemple 6 : Blason famille **d'AUGUIÉ** : « Taillé d'or et d'azur ; à une fasce aussi taillée de gueules sur l'or et d'argent sur l'azur. »



MOURRE



d'AUGUIÉ

Le tranché : C'est ce qui sépare le blason par une diagonale partant de l'angle gauche du chef pour rejoindre l'angle droit de la pointe.

- Exemple 7 : Blason famille **LE BLANC de CERNEUX** : « Tranché au 1) d'argent plain au 2) de gueules au cygne essorant d'argent. »

- Exemple 8 : « Blason famille **LANGLOIS** : « Tranché de sable et d'or, au pal d'argent sur sable, et de gueules sur or. »



LE BLANC de CERNEUX



LANGLOIS

• RÉSULTAT DE LA DEUXIÈME ÉNIGME HÉRALDIQUE

A. Ce montage représente ce que l'on appelle un « pennon » c'est -à-dire un blason circonscrit à plusieurs blasons (ici 4 unités), ce genre de représentation pouvait contenir plus de 800 blasons pour certaines familles au XVII^e siècle.

B. Les quatre familles représentées sont au 1) famille des **de GRAFFEUL**, en Champagne et originaire de Limosin, p. 519/1116, au 2) famille des **de PORCHIER**, originaire de Limosin, p. 813/1116, au 3) famille des **de LA RUE**, originaire de Limosin, p. 895/1116 et au 4) famille des **de VASSIGNAC**, également de Champagne mais originaire de Limosin, p. 1023/1116. Les références étant prises dans l'ouvrage *Recherche de la noblesse de Champagne* par M^{gr} **de CAUMARTIN**, à Châlons, MDC LXXIII, avec privilèges de sa maiesté.

C. Les libellés de ces blasons sont :

- « D'argent a une hould de synople & un estoille d'azur de costé & d'autre & au dessus desdites armes une couronne vicomtable, support deux lyons & pour devise » : « **PLUS d'HONNEUR QUE DE VIE** ».
- « D'or à 3 hures de sanglier arrachées de gueules, deux et une. »
- « D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 losanges d'argent posés deux & un. »
- « D'azur à la bande d'argent cousue de sable ».

En prime: 5) famille **de MONARD**, originaire de Basse Marche, p. 705/1116 et portant : « d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 3 aiglettes d'azur, deux en chef et l'autre en pointe. »

Je reste à votre disposition si certains d'entre vous sont intéressés par les généalogies partielles correspondantes aux cinq blasons, ci-dessus.



• ÉNIGME N°3

Blason d'un homme mondialement connu, questions :



- De qui s'agit-il ?
- Libellé exact et détaillé du blason ?

Références de l'article 3:

A.N.F., DUBUISSON, ESQUIEU, LARTIGUE (C.F.H.), CAUMARTIN, BOUILLET, TARDIEU, REMACLE.

Votre animateur d'héraldique : Daniel JEAN :
jeandaniel334@gmail.com

La guerre de 1870 : des nouvelles de la FFG sur le Projet national



**ACTIONS
MÉMOIRE
2020**

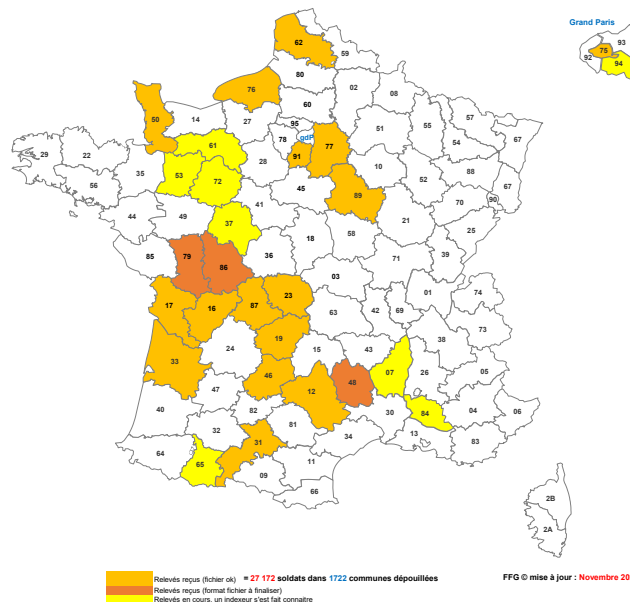
Pour commémorer le cent cinquantième de la guerre de 1870, une convention de partenariat a été signée en juillet 2020 par le Souvenir Français et la Fédération française de généalogie (FFG) en vue de recenser dans l'état civil tous les soldats morts pour la Patrie pendant ou après le conflit.

Notre Cercle a activement pris part au projet puisque, comme vous le savez, 15 de nos adhérents, animés par J.M. Signamarcheix, ont remis début 2021 à la FFG les relevés complets de nos trois départements limousins. Et c'est en Corrèze que les premières plaques commémoratives communales ont été posées.

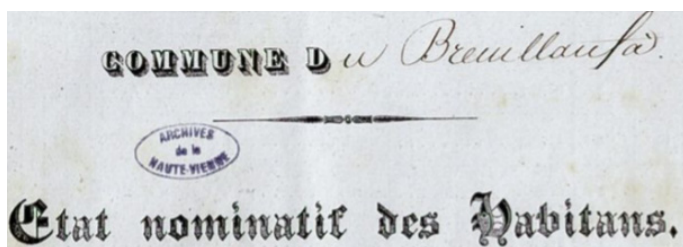
À mi-novembre, sur le plan national, 27 172 soldats morts pour la Patrie ont été recensés dans les registres de 1 722 communes ; plus de 40 % d'entre eux ont été relevés dans les registres de décès de la ville de Paris. Remis en mai 2021, le dépouillement des 20 arrondissements de Paris a été assuré par l'équipe de *la France Généalogique* animée par Annie Lecornec. La carte ci-contre (source : FFG) met en évidence les dépouillements terminés ou en cours d'indexation.

Alain Pérel

Relevés des soldats morts pour la Patrie, Guerre 1870-1871



Un autre grand projet : tous les recensements de France entre 1836 et 1936



Source image : AD de la Haute-Vienne

Le projet devrait s'achever en 2025. On imagine tout l'intérêt qu'il offre pour le monde généalogiste.

Le projet *Socface* réunit archivistes, démographes, économistes, historiens et informaticiens travaillant ensemble pour mettre au point des technologies de traitement à grande échelle de vastes séries de documents historiques. Le projet mobilise la reconnaissance automatique d'écritures manuscrites pour analyser l'ensemble des listes nominatives des 20 recensements en France de 1836 à 1936. Le projet produira ainsi une base de données de tous les individus ayant vécu en France entre 1836 et 1936 et l'utilisera pour analyser les changements sociaux dans la longue durée, améliorant ainsi considérablement notre compréhension des structures économiques et sociales françaises. L'autre bénéfice majeur de *Socface* sera l'accès aux listes nominatives pour le grand public : les informations disponibles dans les listes nominatives seront diffusées en accès libre, permettant à quiconque de parcourir librement des centaines de millions d'enregistrements.

<https://socface.site.ined.fr/>

Alain Pérel

LES SOURCES DU CHERCHEUR

Nous publions notamment ici des références peu connues, qui permettront, soit de compléter le parcours individuel d'un ancêtre, soit (lorsqu'une source est interrogeable sur un critère géographique), de lister en vue d'une étude historique locale, les individus d'une commune donnée ayant laissé une trace dans tel ou tel document à caractère historique. Figurent aussi dans cette rubrique les ajouts opérés sur les sites ou en salles de lecture de nos trois Archives départementales.

Aux Archives Départementales de la Creuse

Archives départementales de la Creuse

C'est un nouveau portail qui accueille les visiteurs : la navigation est plus rationnelle et plus intuitive. La structure du site a été entièrement reprise et un moteur global de recherches a été ajouté, l'ensemble des fonds peut désormais être interrogé par mots-clé et filtres. Vous pouvez aussi créer un compte personnel pour mettre de côté des pages qui vous intéressent, et les positionner ensuite dans des classeurs que vous organisez à votre guise. Ces classeurs sont partageables avec d'autres chercheurs.

<https://archives.creuse.fr/>

Aux Archives Départementales de la Haute-Vienne



Archives DÉPARTEMENTALES
Haute-Vienne

Nous évoquons les augmentations de collections récentes dans la dernière *Lettre* de juin 2021. Les compléments à l'état civil concernent 66 communes, il s'agit notamment de registres des 17^e et 20^e siècles et de tables décennales. Les liens ARK qui ne fonctionnaient pas tous correctement depuis la mise en ligne de la nouvelle version du site ont également été rétablis.

<https://archives.haute-vienne.fr/>

Les blessés français recueillis par les troupes allemandes en 1870-1871

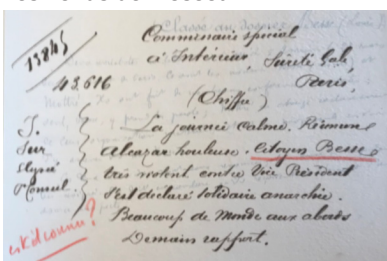


ACTIONS
MÉMOIRE
2020

Des listes ont été publiées par le Comité International de Genève, organisme précurseur de la Croix-Rouge. Elles donnent pour chaque blessé les nom, prénom, unité, grade, lieu d'hébergement hospitalier, commune de résidence en France. L'éventuel décès du blessé est signalé. Ces listes sont accessibles sur Gallica.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6335958m.r=liste-de-blesses-francais-recueillis-par-les-troupes-allemandes>

Les Fonds de Moscou



Source image : Geneanet

Les fonds de Moscou rassemblent un nombre considérable de fichiers établis par la Police et les agents de la Sûreté nationale. Ces documents, établis du dernier quart du 19^e siècle jusqu'aux années 40, ont été saisis par les Allemands

lors de l'Occupation, avant d'être récupérés par les Soviétiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1994 qu'ils ont été rendus par la Russie à la France, un deuxième versement ayant eu lieu en 2003.

Le Fichier central de la Sûreté nationale est aujourd'hui conservé et consultable aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine). Il est constitué de plus de 2,5 millions de fiches et plus de 630 000 dossiers individuels rassemblés en 1934 par la Sûreté en un seul *Fichier central*. Cet outil devait permettre de centraliser les renseignements concernant différents groupes de suspects : militants politiques (en particulier communistes, anarchistes, antimilitaristes et membres de l'Action française) ; étrangers présents sur le territoire français ; individus surveillés par la police judiciaire (interdictions de séjour et expulsions) et la police des jeux.

Les dossiers individuels comportent des pièces très variées et précieuses pour les généalogistes : rapports de police, formulaires de renseignements individuels, parfois avec photographies, empreintes digitales et informations anthropométriques, arrêtés préfectoraux, courriers, coupures de presse, cartes d'identité ou passeports.

Toute visite aux Archives nécessite de connaître préalablement l'existence d'un dossier et sa cote. C'est désormais possible grâce à l'indexation de ces dossiers, qui est presque terminée et accessible sur *Geneanet*. N'hésitez pas à y chercher, par son nom, l'existence du dossier d'un *quidam* qui aurait pu être dans le collimateur des autorités. A noter que la recherche est ouverte à tous, et pas seulement aux abonnés *Premium* de *Geneanet*.

<https://www.geneanet.org/fonds/recherche-evenement/50/fichier-central-de-la-surete-nationale>

Composition organique et structurelle de l'armée française en 1914-1918



Le site *Horizon14-18* fourmille de renseignements utiles et rares sur la Grande Guerre, la richesse de la page d'accueil en témoigne. J'y ai notamment relevé un minutieux descriptif de l'organisation de nos armées, de l'escouade et la section jusqu'à la division et au corps d'armée. Toutes les armes sont traitées : infanterie, cavalerie, artillerie... Ce site mérite incontestablement la visite des passionnés du conflit, abondamment traité par notre Cercle lors des commémorations du Centenaire.

<https://horizon14-18.eu/compoorgaarmeefr.html>

Alain Pérel

Assemblée générale

Compte rendu de l'Assemblée générale du Cghml qui s'est tenue le 20 novembre 2021 à l'Hôtel Campanile de Guéret (Creuse)

Après avoir élargé, chaque adhérent présent (24) reçoit une enveloppe contenant le nombre de pouvoirs à son nom (95 en tout) ainsi que le résultat des comptes annuels.

Hommage à Michel SEMENTERY

Après une minute de silence, le Président précise que le cahier des condoléances créé pour Michel dans la boutique est toujours ouvert. Dans quelques semaines, il sera clos, mis en forme et imprimé pour être remis à sa famille.

Il a aussi demandé que l'on ait une pensée pour Jean-Claude VALETTE, décédé il y a un an, en rappelant le travail important qu'il avait fait pour l'informatique de notre Cercle, notamment le logiciel Westmar, toujours utilisé pour la saisie des actes paroissiaux et d'état civil.

1/ Rapport moral

Si je devais résumer l'année 2020 en une phrase, je dirais qu'elle a été l'année de tous les dangers pour notre association.

Souvenez-vous, l'an passé, le conseil d'administration de l'époque vous posait 2 questions :

- 1) Rapprochement avec une autre association
- 2) Vente de notre local

Faute de pouvoir débattre et être informé de la réalité des faits, une majorité d'adhérents de notre cercle approuvait ces questions.

Nous avons été quelques-uns à demander au président de l'époque et aux administrateurs le soutenant dans cette démarche ce que signifiait un rapprochement avec une autre association. Nous n'avons jamais eu de réponse.

*Si le **rapprochement** veut dire faire des actions communes, il existe déjà un espace pour cela. Il s'agit de l'Union Régionale Limousin au sein de la Fédération Française de Généalogie, encore faut-il que les associations en question partagent les mêmes valeurs et fassent parties de cette fédération. Sinon le rapprochement signifie à court ou moyen terme la fusion des 2 associations et donc la disparition de celles-ci et la création d'une nouvelle entité.*

Quant au local : *lorsque celui-ci a été acheté, c'était pour servir de « bouée de secours » le jour où nous en aurions besoin. Ce qui veut dire que nous nous séparerons du local le jour où le besoin s'en fera sentir et surtout lorsque les conditions de cette séparation seront réunies : remboursement de l'emprunt terminé (bien que cela ne constitue pas un obstacle), marché immobilier porteur, libération de l'espace car au fil du temps, notre local s'est rempli et il est aujourd'hui plein « comme un œuf » et surtout que nous en ayons un autre conforme aux normes en vigueur pour accueillir notre salarié et nos adhérents dans de bonnes conditions. Pour l'instant toutes ces conditions ne sont pas réunies.*

Le début de l'année a vu les différentes sections organiser la traditionnelle galette, toujours très courue, puis après une réunion à La Jonchère-Saint-Maurice, la rencontre de Désertines et celle de la Mairie du 15^e, tout s'est arrêté. Nous avons pourtant programmé une rencontre à Sainte-Feyre pour fin mars, rencontre prévue dans un café qui nous aurait permis d'inaugurer un nouveau concept : GénéeCafé. Il nous faudra trouver un autre lieu car ce café n'a pas survécu au 1^{er} confinement.

Nous avons donc été contraints de travailler à domicile. Cela a permis, entre autres, à une poignée d'adhérents de recenser les Morts pour la Patrie en 1870-1871. Un grand remerciement à ces volontaires autour d'Alain Pérel et de Jean-Michel Signamarcheix qui ont fait un gros travail. Cela a permis au Souvenir Français et à la FFG de déposer des plaques sur des Monuments aux Morts de quelques communes de Corrèze. Nous avons également obtenu le label « Actions mémoire 2020 » pour ces relevés et nos travaux sur la guerre de 1870 au travers de notre revue.

AG 2020 à Bort-les-Orgues

Initialement prévue à Bort-les-Orgues, annulée puis reportée pour être ensuite annulée définitivement. L'Assemblée générale que nous avait préparé Patrick et Liliâne Renaudie n'a donc pu avoir lieu. Tout le monde le regrette quand on connaît l'excellence de l'organisation de ce genre de manifestation qu'ils savent réaliser avec brio. Nous espérons que ce n'est qu'un report.

Forum Yahoo : *Vers la mi-décembre 2019 Yahoo a supprimé toutes les listes de discussions qui existaient depuis de très nombreuses années. Une nouvelle liste, baptisée **LEA** comme **Lien Entre les Adhérents**, a vu le jour le 26 mars 2021.*

Gene@Event2020 : *La Fédération Française de Généalogie avait l'habitude d'organiser tous les 2 ans un Forum à l'Hôtel de Soubise à Paris. Les conditions sanitaires empêchant toutes manifestations, la FFG a transformé le Forum en Salon virtuel auquel nous avons participé du 26 septembre au 3 octobre 2020.*

La Revue : *2 revues ont été éditées en 2020. Ces revues, aux articles toujours très intéressants, continuent d'être bien accueillies par une majorité de nos adhérents. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ces ouvrages sous la direction d'Alain Pérel.*

Olivier Terracol, notre secrétaire : *L'année n'a pas été facile pour notre salarié qui a été contraint de quitter notre local pour pratiquer le télétravail comme beaucoup de nos concitoyens. Je veux le remercier ici pour son implication essentielle dans la vie de notre association. Malheureusement, l'aide à l'emploi de la Région concernant son poste étant appelée à disparaître, nous ignorons le devenir de sa situation. Mais nous sommes déterminés à tout faire pour la pérennité de son emploi et le garder avec nous le plus longtemps possible.*

Cotisation 2021

Même si cela ne fait pas partie de l'exercice 2020, mais plutôt de celui de 2021, je tiens à remercier les adhérents qui nous ont fait un don lors du renouvellement de leur cotisation 2021.

Nous vous proposons une réforme de la cotisation à partir de 2022.

Cela fera l'objet d'un large débat au cours de cette Assemblée générale.

AG 2021

Après une Assemblée générale par correspondance l'an passé du fait des contraintes sanitaires, nous avons souhaité faire celle de cette année en présentiel (comme on dit maintenant !).

Nous savions que cela n'aller pas mobiliser beaucoup d'adhérents, surtout à cette période de l'année et juste sur une demi-journée.

Mais nous avons tenu à la faire car nous avons un point important à débattre entre nous. La modification de notre cotisation et il est toujours plus profitable d'être ensemble pour échanger nos points de vue.

Je vous remercie de vous être déplacé et de l'intérêt que vous continuez à porter à notre association.

Lu par le Président, il signale un R.V. avec la Haute-Vienne pour essayer d'obtenir une subvention spéciale par rapport à nos projets.

Le rapport est voté POUR à l'unanimité.

2/ Rapport financier

Lu aussi par le président car le trésorier en 2020 était Patrick RENAUDIE, démissionnaire en cours d'année pour raison de santé.

Voir tableau ci-dessous.

Questions : a-t-on fait des simulations avec des variables comme nombre d'adhérents, ventes de nos éditions, etc.

Réponses : oui quelques unes, mais c'est très difficile et peu fiable.

Le même adhérent propose des coordonnées qui pourraient nous fournir des partenariats d'emplois... Nous pensons aussi à rechercher des annonceurs pour inclure de la pub dans nos éditions mais ce n'est pas facile de trouver des sponsors.

Le rapport est voté POUR à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU CGHML POUR L'ANNÉE 2020		
Comptes d'exploitation 2020		
Produits	2020	2019
Cotisations	25 200,20 €	18 023,00 €
Ventes de marchandises (biens et services)	4 412,51 €	14 067,66 €
Ventes de points	566,00 €	1 386,00 €
Généanet	6 000,00 €	6 000,00 €
Subventions	13 080,00 €	13 664,00 €
Autres produits	30,00 €	7,03 €
Produits financiers	294,89 €	340,49 €
Produits exceptionnels	757,00 €	1 528,36 €
Total produits	50 340,60 €	55 016,54 €
Contributions volontaires et abandon de créances	24 587,87	31 173,52 €
Charges	2020	2019
Revue, publications et autres ouvrages	13 117,45 €	21 743,24 €
Autres achats et charges externes	11 337,96 €	23 382,60 €
Taxes et impôts	1 086,00 €	1 922,58 €
Salaires et traitements	18 623,04 €	18 450,00 €
Charges sociales	1 071,54 €	1 583,02 €
Dotations aux amortissements	3 823,77 €	4 473,74 €
Autres charges	8,17 €	896,57 €
Charges financières	280,89 €	375,81 €
Charges exceptionnelles	381,86 €	
Total charges	49 730,68 €	72 827,56 €
Contributions volontaires et abandon de créances	24 587,87 €	
Résultat de l'exercice 2020	609,92 €	-17 811,02 €

Bilan au 31 décembre 2020				
Actif	Actif			
Actif immobilisé	2020		2019	
	Brut	Net	Brut	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevet et droits similaires	6 000,00 €	1 346,67 €	6 000,00 €	2 546,67 €
Autres immobilisations incorporelles	55 562,28 €		55 562,28 €	
Immobilisations corporelles				
Local, 54 rue Pierre et Marie Curie	70 000,00 €	33 570,91 €	70 000,00 €	35 904,22 €
Autres immobilisations corporelles	56 132,46 €	28 598,23 €	56 132,46 €	28 888,69 €
Total	187 694,74 €	63 515,81 €	187 694,74 €	67 339,58 €
Actif circulant				
Disponibilités	34 006,86 €	34 006,86 €	35 923,54 €	35 923,54 €
Charges, créances et avances	431,06 €	431,06 €	1 958,04 €	1 958,04 €
Total	34 437,92 €	34 437,92 €	37 881,58 €	37 881,58 €
Total général	222 132,66 €	97 953,73 €	225 576,32 €	105 221,16 €
Passif	Passif			
	2020	2019		
Situation financière au 31 décembre 2020	60 914,75 €	78 725,77 €		
Résultat de l'exercice 2020	609,92 €	-17 811,02 €		
Emprunts	15 262,32 €	21 641,79 €		
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	10 305,74 €	10 539,62 €		
Produits constatés d'avance	10 861,00 €	12 125,00 €		
Total général	97 953,73 €	105 221,16 €		

3/ Renouvellement des 3 administrateurs sortants

Roland CARRIER demande s'il est possible de faire un vote global à main levée. La réponse est non car une seule personne peut demander un vote à bulletin secret, ce qui est le cas, conformément à l'article 11 de nos statuts.

Les résultats sont lus par les 2 adhérents ayant dépouillés (LACHAUD Marie-Hélène et BESSIERE Pierre) : 119 votants : 0 nuls, Marie-Thérèse GANDOIS 88 votes, Alain BREGIROUX 88 votes, Jean-Jacques MAURIAT 37 votes.

La majorité requise étant fixée à 60, il y a donc 2 élus : Marie-Thérèse Gandois et Alain Bregiroux.

Le président remercie nos adhérents Marie-Hélène LACHAUD et Pierre BESSIERE pour le bon déroulement de l'élection.

4/ Cotisations

Le Président explique la proposition soumise au vote à main levée, tenant compte de dispositions fiscales en vigueur actuellement, notre association étant déclarée d'intérêt général.

Beaucoup d'échanges concernant la distinction entre cotisation et abonnement car il en découle un reçu fiscal ou pas (pour ceux qui paient des impôts). le reçu fiscal porterait sur les 28€ de la cotisation seule, l'abonnement à 28€, DUO 50€.

On relie mêmes les articles 90 et 100 du journal officiel des impôts.

Des simulations ont été faites avec 700 adhérents dont 500 prenant le DUO puis aussi 700 et 450 etc.

Quelques adhérents citent les prix d'associations de généalogie. Notre proposition se situe dans la fourchette.

Le résultat du vote à main levée est sur 119 votants :

NON 16 votants, Absentions 15 votants, OUI 88 votants

La proposition est acceptée

Peut-il y avoir une contrepartie à un don ?

Les dons et cotisations n'ouvrent droit à la réduction d'impôt que lorsqu'ils sont consentis à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte au profit du donateur.

Sont notamment exclus les dons ou cotisations qui s'accompagnent de la remise d'objets matériels, de l'octroi d'avantages financiers ou commerciaux, **du service d'une revue**, de la mise à disposition d'équipements ou d'installations de manière exclusive ou préférentielle, de l'accès privilégié à des conseils, fichiers ou informations de toute nature.

Cependant, la remise de menus biens (insignes, timbres décoratifs, affiches, cartes de vœux...) et l'envoi de bulletins d'information (lorsque l'édition et la diffusion de ces documents ne constituent pas, pour l'organisme, une activité lucrative) ne font pas obstacle à l'octroi de la réduction d'impôt.

MAJ le 01/06/2021

Source : <https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/questions/peut-il-y-avoir-une-contrepartie-un-don>

5/ Questions diverses

Brigitte CALOO demande qui détient les codes concernant la gestion du Cercle. Le Président répond que lui les a tous et quelques uns sont nécessaires à Olivier, le secrétaire salarié.

Roland CARRIER demande que le Vice-Président ait aussi tous les codes. Le Président est d'accord.

La séance est levée à 18 heures.